

## La négation comme expression procédurale

Jacques Moeschler  
Département de linguistique générale et de linguistique française  
Université de Genève

### 1. Négations métalinguistiques

Depuis les travaux de Ducrot et de Horn sur la négation (cf. Ducrot 1972, 1973, 1984 et Horn 1985 et 1989), un type d'emplois de la négation particulier du point de vue pragmatique a fait l'objet de nombreuses discussions, les emplois dits *métalinguistiques*. Ces emplois sont opposés, chez Horn, aux emplois *descriptifs*, et chez Ducrot aux emplois polémiques et descriptifs. Si Horn et Ducrot utilisent les mêmes *labels*, leur conception de la négation est cependant très différente. Schématiquement, Ducrot parle de *négation descriptive*, de *négation polémique* et de *négation métalinguistique*, alors que Horn parle d'*emplois descriptifs* et d'*emplois métalinguistiques* de la négation. De plus, Horn situe ses travaux dans le cadre d'une conception de la pragmatique qui accepte une sémantique vériconditionnelle, alors que Ducrot rejette toute légitimité d'une sémantique vériconditionnelle (cf. notamment Ducrot 1989).

La difficulté liée à la notion de négation métalinguistique, respectivement d'usage métalinguistique de la négation, tient, comme l'a très bien montré récemment Robyn Carston (1994 et 1996<sup>1</sup>), à ce que sous cette étiquette ont été regroupés au moins deux types de phénomènes qui ne sont pas du même ordre.

(i) Tout d'abord les vrais faits de négation métalinguistique, qui porte sur une énonciation, à savoir les faits d'usage échoïque de la négation :

- (1) a. On ne dit pas des concertos, mais des concerti.  
b. Je n'ai pas coupé le viande, mais la viande.

Ici, la négation est échoïque en ce que son domaine est constitué d'une énonciation ou d'un fragment d'énonciation; les corrections sur la morphologie, la phonétique en sont les exemples classiques.

(ii) En second lieu, les faits de négation externe, dans lesquels la négation ne nie pas le contenu posé (ou l'assertion), mais le contenu présupposé (la présupposition), comme dans (2) :

- (2) a. Le roi de France n'est pas sage, puisqu'il n'y a pas de roi de France.  
b. Je n'ai pas cessé de fumer, puisque je n'ai jamais fumé.

---

<sup>1</sup> Dans cet article, je renvoie explicitement au manuscrit de 1994, plus détaillé sur certains points que l'article de 1996. Ce faisant, je ne rends pas entièrement justice à l'auteur (je m'en excuse !), qui a apporté des retouches à sa première version. Les erreurs qui découleraient sont évidemment miennes.

(iii) Par extension, et en raison d'un traitement commun des présuppositions et des implicatures conversationnelles, à ces exemples de négation présuppositionnelle ont été ajoutés des exemples où la négation métalinguistique (cf. (3a)) porte sur une implicature conversationnelle généralisée, comme une implicature quantitative ou scalaire (donnée en (3b)) :

- (3) a. Anne n'a pas trois enfants, mais quatre.
- b. Anne a exactement trois enfants.

(iv) On peut ajouter sous cette rubrique deux ordres de faits, illustrés respectivement par (4) et (5), qui correspondent à des emplois majorants de la négation (cf. le contraste entre (4) et (6)) et des emplois performatifs qui s'opposent aux emplois propositionnels de la négation (cf. le contraste entre (5) et (7)) :

- (4) Max n'est pas grand, mais immense.
- (5) Je ne te demande pas de venir, je te le conseille seulement.
- (6) Max n'est pas grand, mais petit.
- (7) Je te demande de ne pas venir.

Ces cinq cas de figure (négation échoïque, négation présuppositionnelle, négation d'une implicature quantitative, négation majorante et négation performative), si elles sont été regroupées dans une même catégorie d'emplois métalinguistiques, n'en ont pas pour autant des caractéristiques différentes, dont voici les plus importantes.

1. Seuls les cas de négation présuppositionnelle contiennent un enchaînement de justification; dans les autres cas, l'enchaînement est correctif ou rectificatifs. Cela a une conséquence sur la structure sémantique des phrases avec négation métalinguistique (cf. (8) et (9)) : les premières contiennent un connecteur comme *puisque* ou *parce que*, alors que les secondes sont marquées par un connecteur comme *mais* (plus précisément *mais<sub>S<sub>N</sub></sub>*, à savoir le *mais* non argumentatif) :

- (8) non-P, puisque/parce que P'
- (9) non-P, mais P'

2. Seuls les cas de négation présuppositionnelle contiennent un enchaînement négatif; cette propriété doit cependant être nuancée par le fait que le caractère négatif de la justification tient à la polarité de la présupposition : avec un verbe implicatif positif nié (comme *continuer*), la justification est négative, mais avec un verbe implicatif négatif nié (comme *commencer*), la justification est positive :

- (10) Je ne continue pas de fumer, puisque je n'ai jamais fumé.
- (11) Je n'ai pas commencé de fumer, puisque j'ai toujours fumé.

Selon le type de verbe, P' s'interprète donc comme non-Q ou Q, suivant que Q et non-Q sont respectivement présupposés par le verbe de la phrase matrice.

3. Seuls les cas de négation présuppositionnelle sont des cas dans lesquels il y a contradiction entre P et P' : il est en effet contradictoire d'affirmer à la fois que le roi de France est sage et qu'il n'y a pas de roi de France, alors qu'il n'y a pas de contradiction à affirmer que Anne a trois enfants alors qu'elle en a quatre, ou de dire de Max qu'il est grand alors qu'il est immense.

4. Dans les cas de négation majorante et de négation d'implicature quantitative, il y a une relation implicative entre P et P' : P' implique P, alors que dans les cas d'emploi ordinaire de la négation (son emploi abaissant, donné en (6)), la relation implicative est inverse :

- (12)  $P' \supset P$  (négation majorante et négation d'implicature quantitative)  
 (13)  $P' \supset \text{non-P}$  (négation abaissante)

Certains exemples sont encore plus libéraux, dans la mesure où l'implication va dans les deux sens :

- (14) Je ne suis pas son fils, il est mon père.  
 (15)  $(P \supset P')$  et  $(P' \supset P)$

5. La négation performative se comporte de manière assez étrange; elle peut donner lieu à un enchaînement qui modifie la force illocutionnaire (en plus ou en moins), ou à un enchaînement qui ne modifie que le contenu propositionnel (on est dans ce cas dans la situation de montée de la négation) :

- (16) a. Je ne te demande pas de venir, je te l'ordonne/le conseille.  
 b. Je ne te demande pas de venir, je te demande de rester où tu es.

En ce sens, la présence de la négation dans la phrase performative n'est pas une condition suffisante pour déclencher une lecture externe (i.e. performative) de la négation.

Toutes ces observations, et d'autres que Robyn Carston (1994 et 1996) a listées, montrent que la catégorie de la négation métalinguistique est une catégorie hybride, qui ne peut en aucun cas se réduire aux faits traditionnels de négation présuppositionnelle ou de négation externe, qui semble porter sur des questions de vériconditionnalité. Comment dès lors décrire ces phénomènes ? Appartiennent-ils à des catégories sémantiques ou pragmatiques différentes ? Pourquoi les a-t-on considérés comme relevant d'une même et seule famille ? C'est à répondre à des différentes questions (de portée et d'importance différentes) qu'est consacré cet article.

## 2. Négation, vériconditionnalité et assertabilité

L'intérêt pour les faits de négation métalinguistique est, selon moi, lié au débat sur la vériconditionnalité. Ce débat porte essentiellement sur le statut des phrases dont la présupposition d'existence est fautive. Les deux options classiques, russellienne d'une part et strawsonienne d'autre part, ont consisté à considérer qu'une phrase dont la présupposition d'existence est fautive, est respectivement fautive et ni vraie ni fautive. Pour l'étude de la négation, c'est la lecture russellienne qui a été la plus intéressante, car elle a permis d'explicitier la portée large et la portée étroite d'une phrase négative comme (17) :

- (17) Le roi de France n'est pas sage.  
 (18) Lecture de portée large (*wide scope*)  
 $\neg(\exists x (\text{Roi}(x) \supset \exists y (\text{Roi}(y) \supset y=x) \supset \text{Sage}(x)))$

- (19) Lecture de portée étroite (*narrow scope*)  
 $\exists x (\text{Roi}(x) \wedge \exists y (\text{Roi}(y) \wedge y=x) \wedge \neg(\text{Sage}(x)))$

Les faits de négation métalinguistique se sont donc, d'une certaine manière, réduits à la question de l'annulation des présuppositions, ce qui a eu pour effet de réduire son domaine à celui de la vériconditionnalité. Cela était-il justifié ? Si l'on prend au sérieux la distinction entre usage descriptif et usage métalinguistique, telle que l'a proposée Horn (1985), cela ne semble pas être le cas. En effet, la distinction entre usage descriptif et usage métalinguistique suppose une distinction entre un opérateur vériconditionnel (négation descriptive), qui a pour argument une proposition P et pour valeur la proposition non-P, et un opérateur métalinguistique, que Horn paraphrase par "j'objecte que U", où U est un énoncé et non une proposition. Dans ce cas de figure, l'emploi métalinguistique de la négation n'est plus un cas de négation externe, et ne reçoit plus de traitement vériconditionnel. Si en effet l'argument de l'opérateur métalinguistique est un énoncé, et non une proposition, alors la lecture (18) de (17) n'est plus possible et il faudrait considérer que si un locuteur énonce (17) dans le but de nier qu'il existe un roi de France, alors il faudrait considérer que (17) a pour explicitation (20) :

- (20) J'objecte que le roi de France est sage.

Cela dit, cette interprétation de l'usage métalinguistique de la négation n'est pas à mon sens la bonne. Ce qui permet d'explicitation (20), c'est davantage l'assertabilité de (21) que la réfutation de sa présupposition d'existence :

- (21) Le roi de France est sage.

En d'autres termes, l'emploi de la négation métalinguistique correspond ici davantage à ce que Ducrot appelle une négation polémique, qui conserve les présuppositions et permet de s'opposer à l'assertion d'un autre locuteur.

Ce qui est donc en jeu dans l'emploi métalinguistique de la négation, ce n'est pas la fausseté d'une proposition, mais l'assertabilité d'une énonciation. Ce fait est explicitement décrit par Horn, et constitue le critère essentiel de définition de la négation métalinguistique. Cela dit, plusieurs problèmes restent sans solution explicite.

(i) Quelle analyse donner aux cas classiques de négation externe sous l'hypothèse de l'emploi métalinguistique ?

(ii) Comment caractériser la différence entre emploi descriptif et emploi métalinguistique de la négation ?

(iii) Quelle valeur donner à l'opérateur métalinguistique ?

Ces questions n'ont pas reçu, à ma connaissance, de réponses explicites dans l'approche de Horn, et Carston, comme d'autres avant elle (cf. notamment Burton-Roberts 1989) a soulevé certaines contradictions. Prenons ces questions dans l'ordre inverse où elles ont été posées.

Nous noterons tout d'abord que l'opérateur métalinguistique n'est pas un opérateur vériconditionnel. Comme nous l'avons signalé, son domaine est constitué par des énoncés, et l'association de la négation métalinguistique et d'un énoncé produit un acte d'objection. Ce qui paraît surprenant, c'est que la différence entre la négation descriptive et la négation métalinguistique est une distinction pragmatique, quand bien même la portée même de la négation descriptive, vériconditionnelle, est

sémantique. Si j'ai bien compris le raisonnement de Horn, il peut être explicité de la manière suivante.

a. Certains emplois de la négation sont vériconditionnels : ils relèvent de l'opérateur vériconditionnel de négation descriptive.

b. D'autres emplois de la négation ne sont pas vériconditionnels; la négation a pour fonction de refuser l'assertabilité d'un énoncé; ils relèvent de l'opérateur de négation métalinguistique.

c. La distinction entre négation descriptive et négation métalinguistique n'est pas une distinction sémantique, mais une distinction pragmatique, donc une distinction entre usages.

d. Il n'y a donc pas lieu de distinguer plusieurs négations, une négation sémantique (vériconditionnelle) et une distinction non vériconditionnelle (pragmatique).

Ce raisonnement, pour être correct, doit être augmenté d'une hypothèse implicite :

e. Les faits pragmatiques sont non vériconditionnels; seuls les faits sémantiques sont vériconditionnels.<sup>2</sup>

Or cette hypothèse, semble-t-il nécessaire, conduit à une contradiction : selon (e), la négation descriptive est une négation sémantique, et la négation métalinguistique est une négation pragmatique; mais selon (d), la distinction descriptif/métalinguistique est une distinction d'usage, et si ambiguïté il peut y avoir (par exemple entre la lecture externe et la lecture interne de (17)), l'ambiguïté est pragmatique. Mais si tel est le cas, la négation n'est plus ambiguë; en d'autres termes, elle n'a qu'une seule signification. En résumé, la position de Horn semble consister à asserter simultanément les thèses suivantes :

f. La négation est une expression ambiguë sémantiquement.

g. La négation est une expression non ambiguë sémantiquement.

(f) relève d'une théorie de l'ambiguïté, ce que refuse a priori toute position gricéenne; (g) relève d'une théorie de l'univocité, qu'adoptent toutes les théories pragmatiques conséquentes. On est donc en droit de penser que Horn choisira (g) plutôt que (f). Mais si tel est le cas, alors il faut attribuer une valeur par défaut à la négation, et sa valeur d'opérateur vériconditionnel semble le seul candidat possible dans la pragmatique gricéenne. Si tel est le cas, il faudra alors dériver la valeur métalinguistique de la négation de sa valeur vériconditionnelle, ce que permet difficilement l'hypothèse d'un opérateur métalinguistique de négation. On le voit, la position de Horn est sur ce point difficile, et si elle est difficile, cela tient au fait que son traitement des faits métalinguistiques est trop étendu, et insuffisamment explicite pour rendre compte des faits de négation externe.

Pour essayer de répondre à la première question (*quelle analyse donner à la négation externe?*), nous allons donner une version alternative aux faits de négation métalinguistique, proposée par Carston (1994 et 1996).

### **3. La négation métalinguistique et l'usage échoïque du langage**

L'analyse que donne Carston (1994 et 1996) de la négation métalinguistique est une analyse qui se situe dans le cadre de la théorie de la Pertinence (cf. Sperber &

---

<sup>2</sup> On rappellera, mais sans le développer (cf. Horn 1988, Levinson 1983, Gazdar 1979, et Moeschler & Reboul 1994, chapitre 9), que dans la tradition gricéenne de la pragmatique, les implicatures (ce qui est implicite) correspondent aux aspects non vériconditionnels des énoncés, et s'opposent aux aspects vériconditionnels (ce qui est dit), qui relèvent de la sémantique.

Wilson 1986 et 1989). Deux aspects de l'usage du langage ont été, de manière récurrente, accentuée par Robyn Carston (cf. Carston 1988, 1990, 1993 notamment).

(i) Le langage, outre son usage descriptif, peut avoir un usage interprétatif ou échoïque : la forme propositionnelle de l'énoncé (à savoir le contenu de sa représentation) peut être soit une représentation d'un état de choses (on parlera d'*usage descriptif*) soit une représentation d'une autre représentation (on parlera d'*usage interprétatif*). Un cas particulier d'usage interprétatif est l'usage échoïque, lorsque l'énoncé est à propos d'un autre énoncé (plus techniquement on dira que sa forme propositionnelle est la représentation d'une autre représentation à forme propositionnelle, ici un énoncé).

(ii) La contribution du sens explicite à la compréhension de l'énoncé (ce qui est dit), à savoir les aspects vériconditionnels de l'énoncé, n'est pas le fait du seul niveau codique du langage, mais est le résultat de processus pragmatiques d'enrichissement de la forme logique de l'énoncé. En d'autres termes, l'*explicitation*, qui correspond à la forme propositionnelle de l'énoncé, est un aspect vériconditionnel, mais pragmatique de l'énoncé, et relève de processus inférentiels au même titre que le recouvrement de ses *implications*. En particulier, l'assignation de référents aux expressions linguistiques, comme l'attribution d'une attitude propositionnelle, relève du processus pragmatique d'explicitation.

Si on ajoute à ces deux aspects de la Pertinence l'idée (cf. Wilson & Sperber 1990 et 1993, Blakemore 1987) que certaines constructions ou certaines expressions encodent non des concepts, mais des procédures, alors on peut envisager un traitement pragmatique des expressions procédurales dont la fonction est de donner des instructions sur la façon soit de construire le contexte ou d'atteindre l'implication (pour les connecteurs, cf. Blakemore 1987, Carston 1993, Luscher 1994, Moeschler 1989), soit d'atteindre le bon référent (pour les expressions référentielles, cf. Reboul 1994 pour une synthèse, de même Moeschler & Reboul 1994, chapitre 4 et 13). La justification que donnent Sperber & Wilson de la distinction entre *encodage conceptuel* et *encodage procédural* recourt à un argument cognitif :

“Le décodage linguistique produit un *input* qui servira lors de l'étape inférentielle de la compréhension; la compréhension inférentielle comprend la construction et la manipulation de représentations mentales. On peut ainsi s'attendre à ce qu'un énoncé encode deux types fondamentaux d'information : représentationnelle et computationnelle, ou descriptive et procédurale - autrement dit, de l'information sur les représentations à manipuler et de l'information sur la façon de les manipuler” (Wilson & Sperber 1990a, 14).

Cela signifie que l'interprétation des énoncés implique la prise en compte des instructions des expressions procédurales, i.e. de ce que Blakemore appelle des *contraintes sémantiques sur la pertinence*. Pour Carston (1994, 6), “utterance interpretation is essentially an inferential matter which involve a bit of helpful semantic decoding to channel the inferencing processes”.

L'une des idées de cet article est de proposer une description de la négation comme expression procédurale, et donc d'indiquer les contraintes sur la formation des contextes nécessaires pour la compréhension des énoncés négatifs. Mais avant de décrire cette solution (qui prolonge les propositions esquissées dans Moeschler 1991, 1992 et 1993), j'aimerais indiquer les grandes lignes de l'analyse de Carston. Celle-ci peut se résumer en deux propositions principales.

(i) La négation est un opérateur vériconditionnel.

(ii) La négation métalinguistique est un cas d'usage échoïque du langage.

Reprenons chacun de ces deux points. Tout d'abord, la description que Carston donne de la négation s'inscrit dans le prolongement de l'analyse gricéenne classique, et s'oppose ainsi aux positions présuppositionalistes (cf. Burton-Roberts 1989). En d'autres termes, la négation y est définie comme un opérateur unique, non ambigu et vériconditionnel, qui peut, dans certaines circonstances, avoir dans sa portée un énoncé (cf. Carston 1994 et 1996). Pour bien comprendre sa position, il est nécessaire de revenir sur la description qu'elle donne des faits d'annulation des présuppositions, selon les paradigmes gricéen et présuppositionaliste. Soit l'énoncé (2a) repris en (22) :

(22) Le roi de France n'est pas sage, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

(a) Dans l'analyse gricéenne, la négation a une portée large : l'implication qu'il n'y a pas de roi de France est dès lors dans le champ de la négation, et cela au niveau sémantique; l'interprétation préférentielle, celle qui conserve les présuppositions, est obtenue pragmatiquement :

(23) sémantique : non(le R est S)  
pragmatique :le R est non(S)

Plus précisément, le processus pragmatique peut se décomposer de la manière suivante (Carston 1994, 7-8) :

(24) a. la lecture externe (portée large) est insuffisamment informative et l'auditeur devra lui donner comme domaine l'une des implications de la phrase  
(i) il existe un roi de France  
(ii) x est sage  
b. les maximes de manière "soyez bref" et "évitez les obscurités" expliquent que la lecture préférée est la lecture interne (à portée étroite).

On obtient ainsi l'analyse par portée étroite suivante :

(25) ce qui est dit : non(le R est S)  
ce qui est implicite : il y a un unique R  
ce qui est communiqué : le R est non(S)

(b) Cette analyse contraste avec l'analyse présuppositionaliste, qui fait une différence cruciale entre la lecture préférée sémantique, conservant la présupposition, et la lecture non préférée pragmatique, qui annule la présupposition : de ce fait, la lecture préférée est la lecture interne, à portée étroite, alors que la lecture externe, à portée large, est la lecture pragmatique :

(26) sémantique : le R est non(S)  
pragmatique :non(le R est S)

Dans cette solution, la présupposition d'existence (29), impliquée à la fois par (27) et par (28), est une "implication sémantique par défaut" :

(27) Le roi de France est sage.

- (28) Le roi de France n'est pas sage.  
(29) Le roi de France existe.

Cela signifie que l'interprétation de l'usage métalinguistique de la négation (qui, dans les termes de l'approche sémantique et présuppositionaliste présentée ici, celle de Burton-Roberts, n'est pas ambiguë) correspond à un processus d'interprétation en deux étapes : dans un premier temps (lecture sémantique), la présupposition d'existence est impliquée par défaut, et ce n'est que dans un deuxième temps, déclenché par la phrase correctrice, que la présupposition est niée.

Cette analyse semble pour Carston critiquable pour deux raisons au moins. La première, empirique, tient au fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un processus de double traitement des phrases à négation métalinguistique, à savoir un processus du type phrase-labyrinthe. Carston montre en effet qu'en inversant l'ordre des phrases, il n'est plus nécessaire de procéder à une double interprétation, non-échoïque dans un premier temps, échoïque dans le second (cf. (30a)) :

- (30) a. Marie est patriotique et exaltée; pas patriotique ou exaltée.  
b. Marie n'est pas patriotique ou exaltée; elle est patriotique et exaltée.

Ceci ne semble pas être le cas avec les exemples de négation présuppositionnelle (cf. (31)) :

- (31) a. ? Puisqu'il n'y a pas de roi de France, le roi de France n'est pas sage.  
b. Le roi de France n'est pas sage, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

On a donc de bonnes raisons de penser d'une part que les cas de négation métalinguistique ne se réduisent pas aux cas de négation présuppositionnelle et d'autre part que la lecture de type phrase-labyrinthe en deux temps n'est pas un trait distinctif de la négation métalinguistique.

La deuxième raison qui amène Carston à adopter une analyse pragmatique plutôt qu'une analyse sémantique est une raison de principe. La question qu'elle pose est la suivante : pourquoi faudrait-il qu'une interprétation pragmatique soit obtenue à partir d'une interprétation sémantique?. En d'autres termes, l'objection consiste à remettre en question l'hypothèse selon laquelle une interprétation non marquée ou préférée l'est nécessairement au niveau sémantique, et qu'une interprétation marquée ou non préférée est une interprétation pragmatique. Pour Carston, et de manière générale pour la théorie de la Pertinence, cela n'a guère de sens : toute interprétation est le résultat d'un processus pragmatique, et si l'on veut, pour une raison ou pour une autre, différencier une interprétation préférée d'une interprétation non préférée (respectivement la négation descriptive et la négation métalinguistique), alors on ne peut légitimer cette distinction que comme pragmatique. Par conséquent, supposer que la négation est ambiguë pragmatiquement (position de Horn 1985, reprise par exemple dans Moeschler 1992) est peu informatif, puisque le niveau de différenciation des lectures ne peut être que pragmatique. Nous en arrivons ici à la deuxième thèse de Carston.

Ce qui caractérise la négation métalinguistique est donc son caractère échoïque. Ceci lui permet de donner une analyse simple et efficace de la négation métalinguistique, non tributaire de la contrainte de contradiction logique liée à la négation présuppositionnelle ni de la structure d'interprétation phrase-labyrinthe. Appliquée à la phrase (28), nous obtenons (32) :

(28) Le roi de France n'est pas sage.

- (32) a. sémantique : non(le R est S)  
b. processus pragmatique (a) : le R est non(S)  
c. processus pragmatique (b) : non("le R est S")

Reprenons rapidement son analyse. Le premier processus pragmatique correspond à l'analyse gricéenne classique, celle qui donne à l'implication d'existence un statut d'implication d'arrière-fonds et qui fait de la sagesse du roi de France le foyer (*focus*) de la négation pour des raisons de pertinence. La lecture préférée est donc la lecture à portée étroite, celle qui conserve la présupposition d'existence. Si cette lecture entre en contradiction avec la suite, comme en (22), alors une réanalyse s'impose pour des raisons de pertinence. Ce retour peut se traduire par une interprétation échoïque (processus pragmatique (b)) ou par une simple annulation de la présupposition d'existence, pour des raisons de consistance logique propre à la Pertinence. En effet, lorsque deux hypothèses contradictoires sont entretenues par le mécanisme déductif, l'hypothèse la plus faible est supprimée au profit de la plus forte; or ce qui est assertée ou explicité est plus fort que ce qui est implicite.

Cette analyse, bien argumentée, semble efficace pour traiter les vrais exemples de négation métalinguistique, mais ne donne pas une réponse totalement satisfaisante au problème de la négation présuppositionnelle, sur deux points en tout cas.

(i) On peut en effet se demander quelle différence il y a entre son analyse et celle de Gazdar (1979), qui pose une hiérarchie entre les implications d'une part et les implicatures et les présuppositions d'autre part. Dans son traitement hiérarchisé, qui vise à distinguer les inférences potentielles des inférences actuelles, une phrase comme (22) implique qu'il n'y a pas de roi de France et présuppose qu'il y a un roi de France. Or les implications étant plus hautes dans la hiérarchie que les présuppositions, ce sont elles qui sont conservées aux dépens des présuppositions, qui ne restent que potentielles.

(ii) En second lieu, l'une des hypothèses majeures de son analyse est de considérer que l'opérateur de négation responsable de l'interprétation métalinguistique ou échoïque est l'opérateur vériconditionnel de négation, ce que montre (32c). Or la question que l'on peut se poser est la suivante : quelle est l'interprétation vériconditionnelle d'une forme propositionnelle dont l'argument d'un opérateur (ici de négation) est non pas une forme propositionnelle, mais un énoncé (ou une métareprésentation pour reprendre des termes de Carston) ? Pour ma part, je ne vois pas de réponse vériconditionnelle plausible à cette question, car il faudrait, pour que cela soit le cas, qu'une métareprésentation puisse être interprétée vériconditionnellement. Or si tel était le cas, cela signifierait que l'usage échoïque ou interprétatif du langage aurait les mêmes propriétés, mais appliquée à un ordre de hiérarchie supérieure, que l'usage descriptif.

Si mon objection est correcte, alors je pense que l'analyse de Carston est contestable sur un point : l'opérateur de négation métalinguistique n'est pas un opérateur vériconditionnel. Mais alors, il semble que nous soyons obligé soit de revenir à une option présuppositionaliste, dont Carston a montré de manière convaincante les limites évidentes, soit à l'option de l'ambiguïté pragmatique de Horn, dont nous avons vu les difficultés. Une solution serait cependant possible : celle qui consiste à décrire la *négation comme expression procédurale non vériconditionnelle* (cf. Moeschler 1992 pour une telle hypothèse). Avant de discuter



c. Nous ne partons pas faire une excursion                      non(Q)

L'hypothèse consiste donc à associer à toute occurrence d'une phrase négative un contexte de type (si P, alors Q), dont on tire, conjointement à l'occurrence de la phrase négative non(P), la proposition non(Q.).

Cette description est-elle adaptée à tous les emplois de la négation? Non, car les contextes associés à la négation descriptive ne sont pas les mêmes que ceux associés à la négation polémique et ceux associés à la négation métalinguistique. Prenons tout d'abord les cas de négation polémique, qui consistent en des actes de réfutation (cf. Moeschler 1982).

Deux situations doivent être envisagées pour la négation polémique. La première intervient dans les contextes dialogiques, où non(P) réagit à l'assertion, par exemple, d'une proposition. Dans ce cas de figure, on peut envisager deux interprétations, une interprétation réfutative et une interprétation concessive, représentées respectivement en (42) et en (43) pour l'énoncé (41) :

(41) A: Max est intelligent                      Q  
       B: Mais il n'est pas sérieux              non(P)

(42) *Interprétation réfutative*

a. Max est intelligent	Q
b. si Max est intelligent, Max est sérieux	si Q,
alors P	
c. Max n'est pas sérieux	non(P)
<u>d. si Max n'est pas sérieux, alors Max n'est pas intelligent</u>	si non(P),
	alors
non(Q)	
e. Max n'est pas intelligent	non(Q)

(43) *Interprétation concessive*

a. Max est intelligent	Q
<u>b. si Max est intelligent, alors Max est sérieux</u>	si Q, alors P
c. Max est sérieux	P
d. Max n'est pas sérieux	non(P)

La différence entre ces deux lectures (cf. Moeschler 1989) tient au fait que la lecture réfutative vise à tirer l'implication que Q est fausse, alors que la lecture concessive consiste à inférer que P est le cas et à affirmer que P est fausse (ce qui conduit à annuler l'implication).

Le second cas de figure de négation polémique correspond aux cas classiques de rectification, ou d'emploi abaissant de la négation, du type (44) :

(44) a. Max n'est pas grand : il est petit.  
       b. Max n'est pas grand, mais petit.

Dans ce cas, le contexte général est donné par l'énoncé lui-même, et correspond à la forme (non(P), P'). Pour que la lecture abaissante soit le cas, plusieurs conditions structurelles doivent être satisfaites : il faut que (i) P implique non(P'); que (ii) non(P) implique P' (c'est ici que joue l'inférence invitée), et surtout (iii) que P' implique non(P). Nous obtenons ainsi la dérivation suivante :

- (45) a. non(grand(Max)) et petit(Max)                    non(P) et P'  
 b. grand(Max)  $\square$  non(petit(Max))                    P  $\square$  non(P')  
 c. non(grand(Max))  $\square$  petit(Max)                    non(P)  $\square$  P' (par inférence invitée)  
 d. petit(Max)  $\square$  non(grand(Max))                    P'  $\square$  non(P)

Je commenterai plus loin clause (d), car c'est elle qui permet de distinguer la négation abaissante de la négation majorante.

Passons maintenant à la négation métalinguistique. Quatre cas de figure nous intéresseront : la négation échoïque, la négation majorante, la négation d'une implicature quantitative et la négation présuppositionnelle (nous laisserons de côté, pour des raisons d'espace, la négation performative, qui ne pose pas de problème particulier).

Commençons par la négation majorante. L'exemple (46) sera interprété dans le contexte donné en (47) :

- (46) a. Max n'est pas grand, il est immense.  
 b. Max n'est pas grand, mais immense.
- (47) a. non(grand(Max)) et immense(Max)                    non(P) et P'  
 b. grand(Max)  $\square$  non(immense(Max))                    P  $\square$  non(P')  
 c. non(grand(Max))  $\square$  immense(Max)                    non(P)  $\square$  P' (par inférence invitée)  
 d. immense(Max)  $\square$  grand(Max)                    P'  $\square$  P

La seule différence avec la négation polémique (emploi abaissant) tient donc dans la relation de P' à P. C'est cette propriété qui permet de donner à la négation d'une implicature quantitative la même structure formelle :

- (48) a. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.  
 b. Anne n'a pas pas trois enfants, mais quatre.
- (49) a. non(3 enfants) et (4 enfants)                    non(P) et P'  
 b. (3 enfants)  $\square$  non(4 enfants)                    P  $\square$  non(P')  
 c. non(3 enfants)  $\square$  (4 enfants)                    non(P)  $\square$  P' (par inférence invitée)  
 d. (4 enfants)  $\square$  (3 enfants) P'  $\square$  P

La négation échoïque suppose un contexte identique : (non-P, P'). Le principe de l'inférence invitée s'applique sans difficulté, si l'on accepte l'incompatibilité énonciative des deux formes qui sont mis en contraste. Ainsi, la situation représentée en (50) peut recevoir la description (51) :

- (50) A : Est-ce que tu as coupé le viande ?  
 B : Non, je n'ai pas "coupé le viande", j'ai coupé la viande.
- (51) a. non(E(couper le viande)) et (E(couper la viande)) non(E(P) et P')  
 b. (E(couper le viande))  $\square$  non(E(couper la viande))                    E(P)  $\square$  non(E(P'))  
 c. non(E(couper le viande))  $\square$  (E(couper la viande))                    non(E(P))  $\square$  E(P')

Enfin, la négation présuppositionnelle est utilisée dans un contexte un peu différent : P' est de forme négative et correspond à la négation de la présupposition Q tirée de P. On a dès lors, pour (52), la dérivation (53) :

- (52) Le roi de France n'est pas sage, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
- (53) a. le roi de France n'est pas sage, il n'y a pas de roi de France    non(P) et P'  
 b. le roi de France est sage  $\square$  il y a un roi de France    P  $\square$  Q  
 c. le roi de France n'est pas sage  $\square$  il y a un roi de France non(P)  $\square$  Q  
 d. il n'y a pas de roi de France  $\square$  non (il y a un roi France)    P'  $\square$  non(Q)  
 e. le roi de France n'est pas sage  $\square$  il n'y a pas de roi de France    non(P)  
 $\square$  non(Q)

Comme le lecteur aura pu le constater, tous les schémas d'inférence associés aux différents emplois de la négation (descriptive, polémique, métalinguistique) sont basés sur le principe de l'inférence invitée. L'ensemble des instructions pragmatiques de la négation peut être représenté par la procédure suivante suivante :

- (54) *Procédure attachée à la négation linguistique*
1. Cherchez une proposition P' telle que (non(P), P') corresponde à la structure formelle de la phrase; sinon, passez à 2.
    - 1.1. si (P  $\square$  non(P')), tirez (non(P)  $\square$  P');
      - 1.1.1. si (P'  $\square$  non(P)), alors l'emploi est abaissant (négation polémique)
      - 1.1.2. si (P'  $\square$  P), alors l'emploi est majorant (négation métalinguistique)
    - 1.2. si (E(P)  $\square$  non(E(P'))), tirez (non(E(P))  $\square$  E(P')) (emploi de négation échoïque, métalinguistique)
    - 1.3. si (non(P)  $\square$  Q), (P  $\square$  Q), et (P'  $\square$  non(Q)), tirez (non(P)  $\square$  non(Q)) (emploi de négation présuppositionnelle, métalinguistique)
  2. Cherchez une proposition Q disponible :
    - 2.1. Q est disponible dans le cotexte :
      - 2.1.1. si (Q  $\square$  P) et non(P), alors tirez (P et non(P)) et annulez non(P) (emploi de négation concessive, polémique)
      - 2.1.2. si (Q  $\square$  P), et non(P), alors tirez non(Q) et annulez Q (emploi de négation réfutative, polémique)
    - 2.2. Q est disponible dans le contexte :
      - 2.2.1. de (P  $\square$  Q) et non(P), tirez non(Q) (emploi de négation inférentielle, descriptive)

## 5. La négation est-elle un opérateur non vériconditionnel?

La procédure qui vient d'être présentée ne préjuge en rien, *a priori*, d'une interprétation vériconditionnelle ou non vériconditionnelle de la négation. Pour expliquer les faits de négation métalinguistique, ainsi que les autres emplois de la négation, j'ai proposé (cf. Moeschler 1992) de considérer la négation comme une expression procédurale non vériconditionnelle.

Cette hypothèse reçoit des objections immédiates : elle est manifestement beaucoup trop forte, car pour expliquer les seuls faits de négation métalinguistique échoïque, elle rend impossible l'analyse vériconditionnelle d'autres emplois métalinguistiques (négation présuppositionnelle, négation d'une implicature quantitative), sans parler des cas de négation descriptive. L'erreur de cette hypothèse tient en fait à l'idée que tout opérateur en langue naturelle doit avoir une interprétation sémantique, que celle-ci soit vériconditionnelle ou non vériconditionnelle. Il me semble que si l'on prend au sérieux les hypothèses de Sperber et Wilson d'une part et de Carston d'autre part sur le rôle de l'explicitation dans la compréhension des énoncés, alors il en découle que l'interprétation vériconditionnelle est à situer au seul niveau pragmatique. C'est donc au niveau de l'explicitation de l'énoncé que l'on pourra parler d'analyse vériconditionnelle.

Cela empêche-t-il d'obtenir une interprétation vériconditionnelle d'un énoncé à négation échoïque ? La structure formelle que j'ai proposée devrait suffire à l'empêcher, car le matériel qui est dans la portée de la négation n'est pas une proposition, mais un opérateur d'énonciation qui a pour argument une proposition. Dans ce cas de figure, ce qui est demandé, c'est d'inférer l'énonciation de la proposition inverse. En d'autres termes, l'opérateur de négation qui intervient au niveau des formes propositionnelles pertinentes pour le traitement pragmatique doit pouvoir légitimer ou au contraire bloquer l'interprétation vériconditionnelle.

J'aimerais conclure cet article sur deux remarques. La première concerne la hiérarchie proposée dans la procédure donnée en (54), et la seconde porte sur ses conséquences.

(i) Il peut paraître surprenant que le cas de figure par défaut qui est proposé corresponde à l'instruction "chercher une proposition P' étant donné non-P". Cela signifie pour moi que les emplois les moins coûteux de la négation sont ceux qui fournissent, dans l'enchaînement, la correction ou la rectification de la proposition niée. Mais cela n'est surprenant que si l'on considère que le cas non marqué d'emploi de la négation est l'emploi descriptif, avec négation interne. Je pense que c'est en fait le contraire : ce cas de figure est le cas marqué, ce qu'indique le contexte (si P, alors Q) nécessaire à son interprétation pragmatique.

(ii) En second lieu, cette interprétation n'est finalement pas si éloignée que cela de l'hypothèse proposée par Ducrot, selon laquelle la négation est polyphonique : tout énoncé négatif renvoie à un énoncé positif, attribuable à un énonciateur dont le locuteur se distancie. La nécessité de recourir, dans ses emplois descriptifs, à une hypothèse de type (si P, alors Q) exprime différemment, mais avec des conséquences identiques, cette intuition sur l'interprétation des énoncés négatifs.

## **Bibliographie**

- Blakemore, Diane. 1987. *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford, Blackwell.
- Burton-Roberts, Noel. 1989. *The Limits to Debate*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Carston, Robyn. 1988. "Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics", in Kempson, R. (ed.), *Mental Representations. The Interface between Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 155-181.
- Carston, Robyn. 1990. "Quantity maxims and generalised implicature", *UCL Working Papers in Linguistics* 2, 1-31.
- Carston, Robyn. 1993. "Conjunction, explanation and relevance", *Lingua* 90, 27-48.
- Carston, Robyn. 1994. "Negation, 'presupposition' and echoic use", ms., January 1994.
- Carston, Robyn. 1996. "Metalinguistic negation and echoic use", *Journal of Pragmatics* 25, 309-330.

- Ducrot, Oswald. 1972. *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot, Oswald. 1973. *La preuve et le dire*, Tours, Mame.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald. 1989. *Logique, structure. énonciation*, Paris, Minuit.
- Gazdar, Gerald. 1979. *Pragmatics. Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.
- Horn, Laurence R. 1985. "Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity", *Language* 61, 121-174.
- Horn, Laurence R. 1988. "Pragmatic Theory", in Newmeyer, F. (ed.), *Linguistics : the Cambridge Survey*, vol.1, Cambridge, Cambridge University Press, 113-145.
- Horn, Laurence R. 1989. *A Natural History of Negation*, Chicago, University of Chicago Press.
- Levinson, Stephen C. 1983. *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Luscher, Jean-Marc. 1994. "Marques de connexion : procédure de traitement et guidage inférentiel", in Moeschler J. et al., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et lexique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 175-227.
- Moeschler, Jacques. 1982. *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Lang.
- Moeschler, Jacques. 1989. *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- Moeschler, Jacques. 1991. "The pragmatic aspects of linguistic negation : Speech act, argumentation and pragmatic inference", *Argumentation* 6, 51-76.
- Moeschler, Jacques. 1992. "Une, deux ou trois négations ?", *Langue Française* 94, 8-25.
- Moeschler, J. (1993), "Lexique et pragmatique", *Cahiers de Linguistique Française* 14, 7-35.
- Moeschler, Jacques & Reboul, Anne. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Reboul, Anne. 1994. "L'anaphore pronominale : le problème de l'attribution des référents", in Moeschler, J., Reboul, A., Luscher, J.M. & Jayez, J., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN, 105-173.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre. 1986. *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre. 1989. *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Wilson, Deirdre & Sperber, Dan. 1990, "Forme linguistique et pertinence", *Cahiers de Linguistique Française* 11, Université de Genève, 13-53.
- Wilson, Deirdre & Sperber, Dan. 1993. "Linguistic form and relevance", *Linguas* 90 (1/2), 1-25.

## Résumé

Les études de sémantique sur la négation ont été confrontées depuis longtemps au problème d'emplois non véridictionnels, dans lesquels il n'y a ni contradiction ni contrariété logique entre la proposition niée et la proposition affirmée (*il n'est pas insupportable, il est très insupportable*). Dans ces emplois, dits *métalinguistiques*, la proposition affirmée implique la proposition niée. Deux solutions classiques ont été proposées. La première relève des théories de l'ambiguïté, dans lesquelles on distingue deux négations sémantiques, avec des conditions de vérité différentes. La seconde approche relève des théories de l'univocité, dans lesquelles la négation n'est pas ambiguë, mais a une signification véridictionnelle : l'emploi métalinguistique est interprété non au niveau de la sémantique, mais de la pragmatique, et consiste en un

acte d'objection à une énonciation. Dans cet article, je propose un développement de l'hypothèse de l'univocité en l'intégrant dans une approche pragmatique radicale et en montrant que la signification procédurale attachée à la négation doit permettre d'expliquer à la fois ses emplois vériconditionnels et non vériconditionnels. La théorie pragmatique à laquelle il sera fait référence est la théorie de la Pertinence, qui a l'avantage d'être une théorie pragmatique vériconditionnelle, permettant ainsi de déterminer, au niveau pragmatique, les effets à la fois internes et externes de la négation et ses conditions de vérité.